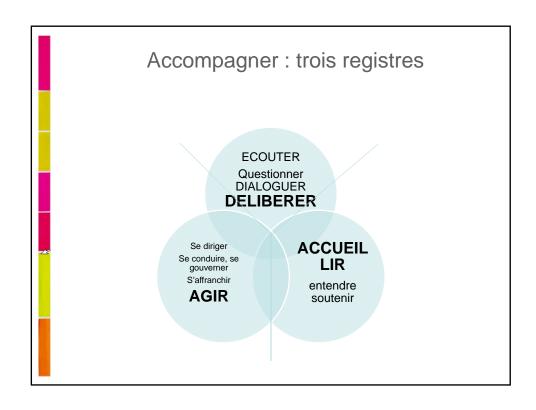


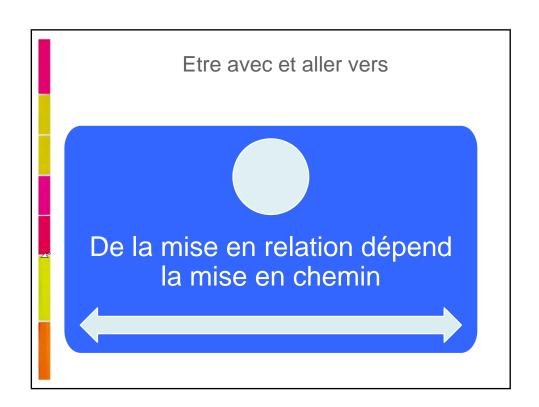
Les postures comme attitudes de PASSAGES

- TRANSCENDANCE : accompagnement spirito-existential
- TRANSFORMATION: coaching / compagnonnage
- TRANSMISSION : compagnonnage / mentorat / tutorat
- TRANSITION: conseil / coaching / parrainage
- TRANSACTION : conseil / co-développement
- TRANSPOSITION: tutorat
- TRANSPORT (!): co-voiturage...

Figures

- Le pourvoyeur : fait abstraction du lien et se centre sur la tâche dans le but de rationaliser et économiser le temps, en ayant recours à des solutions techniques (tiers exclu),
- L'intercesseur : agit en intermédiaire, influence l'action mais ne s'investit pas dans le lien, il se constitue comme un tiers entre la personne et son environnement (tiers intrus),
- L'interprète: facilite le passage entre deux langages, il joue un rôle de transition ou de médiation, il constitue un objet socialement partagé (tiers inclus)
- Le passeur : sait que le seuil ne doit être franchi que par celui qu'il accompagne (s'appuie davantage sur son expérience des passages que sur des savoirs) (tiers présent)



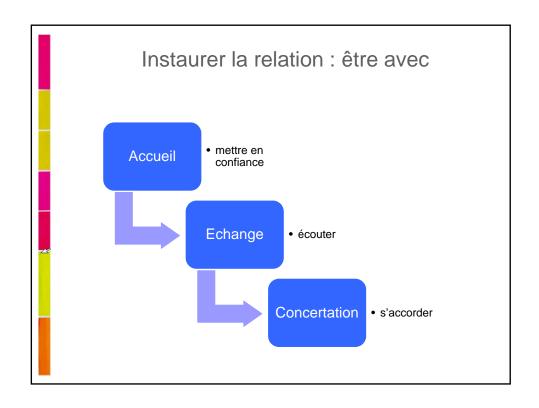


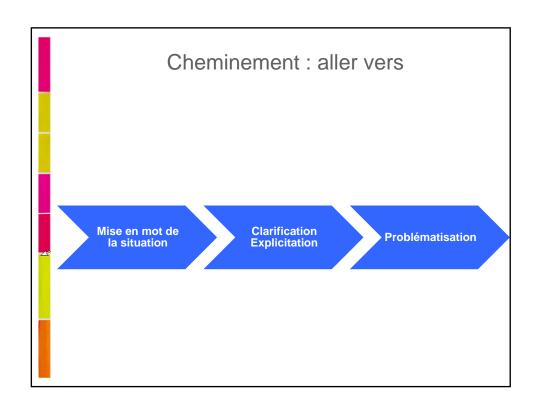
Caractéristique du cheminement

viser une émancipation
- par la personne –
de la situation dans laquelle elle
se situe

Caractéristique de la relation

Viser la parité dans le dialogue sans effacer la disparité des statuts





L'accompagnement comme mise en relation et mise en chemin

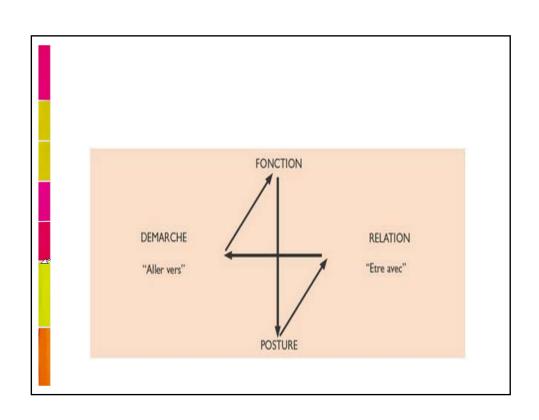
mise en relation	mise en chemin	
Accueillir : mise en contact, en présence, en ouverture	Se rejoindre : là où en est la personne	
S'ouvrir : mise en confiance, en ouverture réciproque	confirmer : une direction, une orientation Déployer : déplier ce qui est plié	
Echanger : mise en commun Recueillir : mise en posture d'écoute		
Fonder : mise en œuvre d'un terrain d'entente		
	Tendre vers : un objectif, un but, des résultats (dans un cadre donné), un projet	

Guider à travers les différents niveaux de l'expérience : mise à jour du système de références de la personne sur sa situation

	FAITS	RESSENTIS	REPRESENTATION	INTENTION
	Mise en mot, récit Description Contextualisation	Ce qui a touché, affecté, ce qui a été ressenti	Lecture de la situation Point de vue	Ce qui était envisagé, prévu, décidé, projeté, attendu, voulu, planifié, espéré
	Éléments concrets : où quand qui et avec qui, comment, etc.	Etats, malaises	Opinions (idées reçues) Jugement, évaluation, estimation	Hypothèses : « je me disais que si alors »
	Chronologie	« Passions tristes » : appréhensions, craintes, peurs, désappointement, intimidation, aversion	Croyances Convictions Certitudes Vérités, credo, dogme	
	Ce qui fait « évènement »	« Passions joyeuses » : enthousiasme, élan, admiration, émulation, gaieté, inspiration	Valeurs Règles et Principes	

Définition:

un dispositif relationnel qui vise, au travers d'un échange et d'un questionnement, la compréhension d'une situation ou d'un projet.



Accompagner, c'est

ACCOMPAGNER

 « un acte rendant capable toute personne d'être agent de changement » (Schwartz, 1981)

L'accompagnement doit pouvoir respecter et mettre en lumière :

- La diversité des demandes et des situations en lien avec les capacités d'autonomie et les projets de chacun
- La conjugaison des logiques entre accompagnant et accompagné
- La pluralité des rôles pour s'adapter à chaque situation
- · La variabilité des temps entre les deux parties
- Une qualité relationnelle entre dissymétrie fonctionnelle et recherche d'équilibre entre les deux parties

Commun aux formes d'accompagnement

- un dispositif relationnel de plus ou moins forte densité visant la parité, c'est-àdire le rapport d'égalité dans l'échange et le dialogue (relativisant des modalités de fonctionnement hiérarchique au profit de modalités coopératives),
- des principes éthiques tel que celui de « ne pas se substituer à autrui », autrement dit de respecter ses choix et ses décisions / « ne pas savoir » (principe de retenue) / travailler à sa propre inutilité (principe d'effacement).
- une démarche personnalisée (qui suppose de renoncer à des méthodes standardisées),
- une posture fluide susceptible de s'adapter à chaque personne accompagnée,
- une perspective d'action adaptée à la situation de la personne et à son environnement,
- l'étayage d'un questionnement réflexif amenant la personne accompagnée à se questionner sur ce qu'elle veut et peut dans une situation dans laquelle elle est toujours considérée comme prise et partie prenante,
- un cadrage institutionnel qui fait référence.



